Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

Distribution:

Original:

EB 2011/104/R.15

10 a) iii)

14 novembre 2011

Publique

Anglais



Rapport du Président

Proposition de prêt à la République du Libéria pour le

Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Hubert Boirard

Chargé de programme de pays téléphone: +39 06 5459 2298 courriel: h.boirard@ifad.org Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2374 courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: Approbation

Table des matières

| Sigi | es et acronymes | " |
|------|--|-----------------------|
| Cart | e de la zone du projet | iii |
| Résu | umé du financement | iv |
| Reco | ommandation d'approbation | 1 |
| I. | Contexte stratégique et justification | 1 |
| | A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats | 1 |
| П. | Description du projet | 2 |
| | A. Zone d'intervention et groupe cibleB. Objectif de développement du projetC. Composantes/résultats | 2 2 3 |
| ш. | Exécution du projet | 4 |
| | A. Approche B. Cadre organisationnel C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance E. Supervision | 4 4 4 5 5 |
| IV. | Coût, financement et avantages du projet | 5 |
| | A. Coût du projet B. Financement du projet C. Résumé des avantages et analyse économique D. Durabilité E. Identification et atténuation des risques | 5 6 6 7 |
| V. | Considérations d'ordre institutionnel | 7 |
| | A. Respect des politiques du FIDA B. Alignement et harmonisation C. Innovations et reproduction à plus grande échelle D. Participation à l'élaboration des politiques | 7 7 8 8 |
| VI. | Instruments juridiques et autorité | 9 |
| VII. | Recommandation | 9 |
| Ann | exe | |
| Acco | rd de financement négocié | 10 |
| | endice | |
| _ | cal framework re logique) | 1 |

i

Sigles et acronymes

COSOP

Programme d'options stratégiques pour le pays Programme d'investissement du Libéria dans le secteur agricole LASIP PDDAA Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine

S&E Suivi-évaluation

UCP Unité de coordination du projet

Carte de la zone du projet

Republic of Liberia

Smallholder Tree Crop Revitalization Support Project - STCRSP

President's report





Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Libéria

Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations

Résumé du financement

Institution initiatrice: FIDA

Emprunteur: République du Libéria

Organisme d'exécution: Ministère de l'agriculture

Coût total du projet: 24,95 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 10,5 millions de DTS (équivalant approximativement

à 16,9 millions d'USD)

Conditions du prêt du FIDA: Particulièrement favorables

Cofinanceur proposé: Une entité privée choisie par l'emprunteur et agréée par

le FIDA

Montant du cofinancement proposé: 5,1 millions d'USD

Conditions du cofinancement proposé: Cofinancement parallèle

Contribution de l'emprunteur: 2,0 millions d'USD

Contribution des bénéficiaires: 0,923 million d'USD

Institution chargée de la préévaluation: FIDA

Institution coopérante: Supervision directe par le FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Libéria pour le Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations, telle qu'elle figure au paragraphe 49.

Proposition de prêt à la République du Libéria pour le Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

- 1. Le Libéria est classé parmi les pays les moins avancés. En 2010, le PIB par habitant y était de 400 USD, et 83,8% des Libériens vivaient avec moins de 1,25 USD par jour. Ces dernières années, le pays a connu des taux de croissance réelle de 9,5% (2007), 7,1% (2008) et 4,5% (2009). Les principales exportations, à savoir le caoutchouc, le bois d'œuvre, le minerai de fer, les diamants, l'or, le cacao et le café, rapportent au pays 238,8 millions d'USD (chiffres de 2008).
- 2. D'après les estimations, 73% des pauvres vivent en milieu rural et 56% de la population rurale vit au-dessous du seuil de pauvreté extrême. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) classe le Libéria parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier, 50,5% de sa population vivant dans l'insécurité alimentaire ou y étant très exposée. Le Libéria comptait 3,79 millions d'habitants en 2008, dont 47% ont moins de 15 ans. Le taux de scolarisation brut dans le primaire avoisine 90%, le taux d'analphabétisme se situant à 41,6% pour les femmes et à 57,5% pour les hommes.
- 3. Pour le Gouvernement libérien, les stratégies prioritaires sont la stratégie pour la réduction de la pauvreté, qui couvre la période 2008 à 2011, et la stratégie en faveur de l'agriculture, dite "Programme d'investissement du Libéria dans le secteur agricole" (LASIP). Conformément au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) établi dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le LASIP comporte quatre programmes d'investissements prioritaires: i) sécurité alimentaire et nutritionnelle; ii) filières compétitives et liens avec les marchés; iii) développement institutionnel; et iv) mise en valeur de la terre et de l'eau. Rares sont les services de vulgarisation fournis par le Ministère de l'agriculture en raison de sa structure de gestion centralisée et de son manque de moyens. Toutefois, le développement agricole, considéré comme une priorité du développement économique national et de la lutte contre la pauvreté, est fortement soutenu par les donateurs à divers niveaux.
- 4. Bien que l'agriculture emploie la majorité de la population active du pays (70%) et soit le secteur qui contribue le plus au PIB (à hauteur d'environ 61,3%), les petits exploitants sont parmi les plus pauvres du pays. Le secteur agricole doit surmonter de gros obstacles et relever de vrais défis, tant au niveau de l'agriculteur qu'à celui des institutions, notamment: i) la faiblesse des rendements résultant du manque d'accès aux technologies; ii) un accès limité aux intrants et aux marchés; iii) l'inadéquation de l'infrastructure routière; iv) le peu de participation des petits exploitants aux filières; et v) la médiocrité des services de vulgarisation et les moyens limités des organisations paysannes.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

- 5. Le Gouvernement libérien a demandé au FIDA de contribuer au programme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du LASIP, en particulier à sa troisième composante qui concerne le développement de l'arboriculture et de l'agroforesterie au profit des petits exploitants. Il considère que l'agriculture est le moteur de la croissance et que la relance du sous-secteur de l'arboriculture revêt à cet égard une importance particulière. Le projet est considéré comme étant particulièrement pertinent au vu de l'évolution du marché international (demande, prix) et des rendements possibles. Il contribuera directement aux quatre grands axes de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et au LASIP formulé en harmonie avec le PDDAA.
- 6. Le projet proposé est la première intervention en réserve qui s'inscrit dans le cadre du programme d'options stratégiques pour le Libéria (COSOP) axé sur les résultats 2011-2015 approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2011. Il contribuera à la réalisation des trois objectifs stratégiques définis dans le COSOP: i) amélioration de l'accès aux intrants; ii) amélioration de la commercialisation des produits; et iii) renforcement des capacités. Qui plus est, le projet renforce et complète les opérations en cours du FIDA axées sur la sécurité alimentaire au Libéria, le but étant de relever durablement les revenus des petits exploitants.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

- 7. Le projet, qui s'adresse aux ménages de producteurs ruraux les plus vulnérables du comté de Lofa, ciblera: i) les petits exploitants pauvres cultivant moins de 2 hectares de terres qui pratiquent une agriculture de subsistance; ii) les ménages dirigés par une femme; iii) les jeunes; et iv) les blessés et invalides de guerre.
- 8. Au Libéria, un ménage de taille moyenne compte 5,1 personnes. On estime que 31% des ménages sont dirigés par une femme. Dans la zone du projet, 66% des membres des ménages de plus de 14 ans travaillent à leur compte dans l'agriculture, une proportion de presque 25% sont étudiants et 5% sont au chômage. Les revenus des ménages proviennent de la vente de produits de l'arboriculture (39%) ou de cultures vivrières (38%). Les autres sources de revenus sont notamment le travail agricole, le petit commerce et les envois de fonds. Dans le comté de Lofa, dont la population est estimée à 276 860 habitants, 80% des ménages cultivent exclusivement le cacao et 80% des producteurs de cacao envisagent de réhabiliter leurs plantations abandonnées.

B. Objectif de développement du projet

- 9. En matière de développement, le projet a pour objectif de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire au lendemain du conflit et d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés rurales. Plus précisément, il vise à: i) accroître les quantités commercialisées et le prix à la production pour les petits exploitants en réhabilitant les plantations; ii) améliorer l'accès aux marchés en remettant les routes en état; et iii) renforcer les services de vulgarisation du Ministère de l'agriculture et des prestataires privés, ainsi que les organisations paysannes.
- 10. Les résultats escomptés en sont les suivants: i) 15 000 petits producteurs vendent du cacao/café de grande qualité aux termes d'arrangements commerciaux conclus avec le secteur privé; ii) environ 276 860 habitants du comté de Lofa accèdent par la route aux centres de commercialisation; et iii) les organisations paysannes et les services de vulgarisation du Ministère de l'agriculture ont les moyens de travailler ensemble pour élaborer et exécuter des activités d'appui.

11. Pour ce qui est de l'impact sur les groupes cibles principaux, le projet améliorera la sécurité alimentaire et les conditions de vie, impact qui sera évalué au moyen du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA, en utilisant les indicateurs de troisième niveau tels que les avoirs des ménages, la malnutrition infantile et la sécurité alimentaire.

C. Composantes/résultats

- 12. Le projet compte quatre composantes: i) relance de la production de café et de cacao; ii) remise en état des routes reliant les exploitations aux marchés; iii) renforcement des capacités institutionnelles; et iv) gestion du projet.
- 13. Relance de la production de café et de cacao. Environ 15 000 hectares de plantations de cacao et de café seront remises en état suivant le modèle de la filière. Deux approches expérimentales seront adoptées pour la transformation primaire et la commercialisation de la production: i) un modèle de filière de production biologique privée, avec une entreprise privée établie au Libéria; et ii) un modèle de filière conventionnelle (production non biologique), avec trois copératives sélectionnées en toute transparence au terme d'un processus participatif. Le coordonnateur agricole du comté et les responsables agricoles de district seront pleinement associés à la formation des producteurs grâce aux fermes-écoles prévues pour l'une et l'autre de ces approches. L'entreprise privée sélectionnée signera un mémorandum d'accord avec l'unité de coordination du projet (UCP) et tous les producteurs participants, avec l'agrément préalable du FIDA. Pour l'approche non conventionnelle (production biologique), les producteurs bénéficiaires rembourseront 40% des coûts de relance de l'arboriculture.
- 14. Remise en état des routes reliant les exploitations aux marchés. Dans le comté de Lofa, environ 315 kilomètres de routes reliant les exploitations aux marchés seront rénovées pour que les petits exploitants accèdent plus aisément à l'assistance extérieure dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités agricoles, et aux marchés. Les routes seront sélectionnées sur la base du programme de développement du comté de Lofa, des initiatives d'autres donateurs et des priorités définies par les coopératives de producteurs de cacao et de café. Cette composante pourrait être exécutée par Hifab, un cabinet-conseil privé qui exécute actuellement le projet Libéria-Suède concernant les voies de desserte, financé dans le comté de Lofa par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Hifab serait recruté aux termes d'un contrat de fournisseur unique conformément aux procédures de passation des marchés applicables. Si cette entreprise n'était pas disponible, une autre serait recrutée en s'en remettant aux procédures de passation des marchés. L'entretien régulier de la voirie sera assuré par les comités villageois qui seront formés, renforcés, équipés, rémunérés et supervisés par Hifab – ou une autre entreprise – et par un ingénieur résidant dans le comté de Lofa, avec un suivi effectué par l'UCP. Les producteurs de cacao et de café financeront ce dispositif d'entretien en versant des contributions à la coopérative ou à l'entreprise privée.
- 15. Renforcement des capacités institutionnelles. Les trois coopératives participant à la première composante bénéficieront d'un renforcement de leur gestion financière et institutionnelle; le Ministère de l'agriculture recevra un appui à l'échelle des comtés et des districts au niveau du coordonnateur agricole du comté et des responsables agricoles de district, qui seront eux aussi épaulés. Les coopératives recevront les fonds de roulement nécessaires pour exécuter leur plan d'activités.
- 16. **Gestion du projet.** Cette composante englobe toutes les dispositions requises d'exécution du projet.

III. Exécution du projet

A. Approche

- 17. Le projet met à la fois l'accent sur la production et sur la commercialisation par le biais d'une approche par filière à orientation commerciale n'excluant personne. Vu la rareté des débouchés, une stratégie intégrée a été jugée la plus appropriée, en faisant appel à un organisme privé déjà actif dans la commercialisation et l'exportation du cacao et du café. L'étude de marché a également souligné la préférence pour la production biologique par rapport à la production conventionnelle étant donné le prix unitaire plus élevé dans cette filière. Le projet encouragera la production de produits de grande qualité et aidera les petits exploitants à accéder aux marchés pour obtenir de meilleurs prix pour leurs produits et accroître leurs revenus.
- 18. Le FIDA mettra à l'essai deux approches de réhabilitation des plantations. La première est fondée sur un partenariat avec un exportateur privé (production biologique) pour accélérer les activités et obtenir un impact sans tarder. L'exportateur en question fournira un appui en ce qui concerne les aspects techniques, la gestion et la commercialisation et s'assurera que les producteurs ont les équipements requis. Il présente l'avantage d'être opérationnel sur-le-champ et axé sur la commercialisation. La seconde approche est fondée sur la collaboration avec trois coopératives et un exportateur privé conventionnel (production non biologique). Des articulations durables seront mises en place pour accroître la production des plantations de cacao et de café, consolider les organisations paysannes et le Ministère de l'agriculture afin d'améliorer la qualité des services de vulgarisation fournis et de développer la mise sur le marché et la commercialisation de la production en faisant appel à des entreprises privées, les producteurs pouvant ainsi produire plus et mieux pour les marchés.

B. Cadre organisationnel

- 19. Les principaux partenaires d'exécution seront le Ministère de l'agriculture, les coordonnateurs agricoles de comté et les responsables agricoles de district, une entreprise privée (par exemple Hifab) et les organisations paysannes.
- 20. L'UCP créée au sein de l'unité de gestion des programmes du Ministère de l'agriculture aura la charge de l'exécution globale du projet. L'entreprise privée et les organisations paysannes se chargeront de la relance de l'arboriculture. La remise en état des routes sera réalisée par Hifab ou une autre entreprise, en collaboration avec le Ministère des travaux publics et l'ingénieur résident. Les coordonnateurs agricoles de comté et les responsables agricoles de district se chargeront de la fourniture des services de vulgarisation et de la surveillance des indicateurs agricoles à l'échelle du comté.
- 21. Les organisations paysannes, les coordonnateurs agricoles de comté et les responsables agricoles de district verront leurs capacités renforcées conformément au plan pour le renforcement des capacités déjà arrêté. Des ONG internationales ou des assistants techniques mettront ce plan en œuvre à l'échelle des organisations paysannes.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

22. L'UCP assumera la planification et le suivi globaux du projet. Le système de suivi-évaluation (S&E), qui est de nature fortement participative, sera intégré au dispositif de S&E du LASIP/PDDAA. Les fonctions de suivi seront partagées avec les partenaires d'exécution, les organisations paysannes, les communautés ainsi que les coordonnateurs agricoles de comté et les responsables agricoles de district, qui bénéficieront tous d'une formation en ce qui concerne la collecte des données pertinentes au regard des indicateurs utilisés dans le cadre du projet. L'évaluation et

- la réalisation des études de référence seront confiées à des cabinets de consultants ou organismes spécialisés.
- 23. L'information et les savoirs résultant du projet seront communiqués au Groupe de travail des donateurs du secteur agricole et à d'autres parties prenantes. L'UCP est chargée de la gestion des savoirs et de la capitalisation des enseignements tirés des difficultés rencontrées, des solutions formulées et/ou appliquées pour les surmonter, ainsi que des succès remportés.
- 24. Des manifestations spéciales seront organisées pour partager ces savoirs à l'occasion: i) des examens du projet; ii) des réunions consultatives annuelles dans le comté avec les parties prenantes; iii) des ateliers de planification conjointe avec les parties prenantes; iv) de conférences et ateliers nationaux et internationaux; v) de visites d'échanges avec des projets similaires dans la région et des projets performants d'autres donateurs; et vi) de foires, de la Journée mondiale de l'alimentation et autres. Le projet prévoit des activités de mise en réseau des savoirs à l'échelle régionale et des visites d'échange dans les pays voisins.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

- 25. L'UCP se chargera de la gestion financière et de la passation des marchés pour l'ensemble du projet, qui sera intégré au système existant de gestion financière des projets financés par le FIDA dont dispose l'unité de gestion des programmes. Les fonds du prêt seront transférés au compte général de résultat du Libéria, à partir duquel ils seront versés au compte du projet qui sera ouvert auprès d'une banque commerciale agréée à la fois par l'emprunteur et par le FIDA.
- 26. L'UCP assurera le suivi des directives et procédures de gestion financière et de passation des marchés du FIDA. Les états financiers seront vérifiés conformément aux normes d'audit internationales par des commissaires aux comptes dont les qualifications et l'expérience seront jugées satisfaisantes par le FIDA.
- 27. Des progrès sont notables ces dernières années dans le domaine de la gouvernance, bien que tout ne soit pas réglé en ce qui concerne la gestion financière. On verra au paragraphe 36 les mesures d'atténuation prévues.

E. Supervision

28. Les activités financées par le FIDA seront directement supervisées par ce dernier. Des missions de supervision seront effectuées au moins deux fois par an conjointement avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère des finances et les partenaires d'exécution. Dans la mesure du possible, les missions de supervision seront associées aux examens du COSOP axé sur les résultats en vue de faciliter l'évaluation des progrès de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée pour le Libéria.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

- 29. Le coût total du projet, provisions pour aléas d'exécution et imprévus financiers compris, est estimé à 24,95 millions d'USD. Le montant total des coûts de base s'élève à 23,93 millions d'USD, la provision pour aléas d'exécution se chiffrant à 0,95 million d'USD et celle pour imprévus financiers à 0,06 million d'USD. Le montant de la composante en devises est estimé à 5,9 millions d'USD du coût total du projet.
- 30. Les principales hypothèses prises en compte sont les suivantes: i) un taux d'inflation locale de 10%; ii) un taux d'inflation internationale de 0,1% en moyenne sur les cinq ans; iii) des taux de change entre 2012 et 2015 de 69 dollars libériens (LRD) pour un dollar des États-Unis jusqu'au démarrage du projet, puis de 79,7 LRD, 87,5 LRD, 96,2 LRD et 105,7 LRD pour 1 USD; et iv) une provision pour aléas d'exécution fixée à 10% du coût des ouvrages de génie civil.

31. La première composante représente 29,7% du coût total du projet (soit 7,4 millions d'USD), la deuxième 44,7% (11,1 millions d'USD), la troisième 13,5% (3,3 millions d'USD) et la quatrième 12,1% (3,0 millions d'USD).

B. Financement du projet

32. Le projet sera financé par: i) un prêt du FIDA accordé à des conditions particulièrement favorables, d'un montant de 10,5 millions de DTS (environ 16,9 millions d'USD, soit 67,6%); ii) un cofinancement provenant d'une entreprise privée, d'un montant de 5,1 millions d'USD (20,6%); iii) une contribution du Gouvernement libérien d'un montant de 2,0 millions d'USD (8,1%) pour financer les taxes et les droits; et iv) une contribution en nature et en espèces des bénéficiaires équivalant à 0,923 million d'USD (3,7%).

Tableau

Ventilation du financement par composante (en milliers d'USD)

| | Gouverne libérie | | Socié privé | | FIDA | | Bénéficia | ires | Tota | ı | Devises | Apport local (hors taxes) | Droits et taxes |
|---|---------------------|------|----------------|------|---------|------|-----------|------|---------|------|---------|---------------------------|--------------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | | | |
| Relance de la production de café et de cacao | 752 | 10,1 | 5 131 | 69,2 | 1 388 | 18,7 | 149 | 2,0 | 7 420 | 29,7 | 1 682 | 4 987 | 752 |
| Remise en état des routes reliant les exploitations aux marchés | 531 | 4,8 | - | - | 10 068 | 90,3 | 553 | 5,0 | 11 153 | 44,7 | 2 159 | 8 463 | 531 |
| 3. Renforcement institutionnel | 189 | 5,6 | - | - | 2 948 | 87,8 | 221 | 6,6 | 3 358 | 13,5 | 1 416 | 1 753 | 189 |
| Gestion du projet | 549 | 18,1 | - | - | 2 476 | 81,9 | - | - | 3 025 | 12,1 | 658 | 1 818 | 549 |
| COÛT TOTAL DU PROJET | 2 021 | 8,1 | 5 131 | 20,6 | 16 881 | 67,6 | 923 | 3,7 | 24 956 | 100 | 5 915 | 17 020 | 2 021 |

C. Résumé des avantages et analyse économique

- 33. Les avantages devant directement découler des activités du projet sont notamment les suivants: i) une amélioration de l'accès aux intrants, aux services et à l'information commerciale pour les producteurs; ii) un accroissement des rendements, une diminution des pertes après récolte, une amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée pour les producteurs; iii) un relèvement des prix, une réduction des coûts de transaction et de nouveaux débouchés; iv) une baisse des coûts de transport; v) une amélioration des services de vulgarisation; vi) un renforcement des organisations paysannes; et vii) la création d'emplois pour les jeunes ruraux.
- 34. Le taux de rendement économique du scénario de base est estimé à 32%. Le montant total investi dans la réhabilitation des plantations s'élève à 1,65 million d'USD, en faveur de 15 000 bénéficiaires. La remise en état des routes représentera un investissement de 8,0 millions d'USD, dont devrait bénéficier toute la population de la zone du projet (estimée à 276 860 habitants). Le renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture, à l'échelle des coordonnateurs agricoles de comté, des responsables agricoles de district et des trois coopératives, représentera un investissement de 3,3 millions d'USD. Le principal aspect susceptible de pousser le coût du projet à la hausse concerne la deuxième composante, mais le risque ne devrait pas être considérable et sera atténué par la constitution d'une provision pour aléas d'exécution fixée à 10% du coût des travaux publics.

D. Durabilité

35. Les aspects suivants du projet en assureront la pérennité des avantages:
i) l'exécution par le biais d'institutions déjà en place; ii) l'accent mis sur la création d'un environnement porteur pour que les partenaires d'exécution des secteurs privé/public puissent poursuivre leurs opérations après la fin du projet; iii) une approche induite par la demande appuyant des activités commercialement viables et pleinement intégrées à une économie marchande locale et régionale; iv) le renforcement des capacités et l'assistance technique à divers niveaux en vue de renforcer les moyens des principaux acteurs; v) la participation du secteur privé et le développement des organisations paysannes afin de renforcer les filières et de fournir des débouchés à long terme; vi) des mécanismes de remboursement pour la

relance de l'arboriculture avec une contribution des producteurs; vii) l'échelonnement de l'appui financier apporté aux coopératives, en fonction de leur plan d'activités; et viii) un dispositif réaliste d'entretien de la voirie, adapté aux caractéristiques locales et fondé sur la participation de la communauté.

E. Identification et atténuation des risques

36. Le projet présente deux risques principaux: i) une mauvaise gouvernance; et ii) la faiblesse des moyens des institutions locales. Pour y faire face, les mesures d'atténuation suivantes seront prises: des procédures de conclusion des marchés par entente directe; le recours aux directives du FIDA concernant la passation des marchés; le renforcement des systèmes de formation et de contrôle en rapport avec la gestion financière; la régularité des missions de supervision; la vérification externe des comptes; l'utilisation du logiciel de comptabilité déjà en place; l'assistance technique; des audits techniques ponctuels; et des plans bien ciblés de renforcement de capacités précises.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

- 37. Le projet est en harmonie avec les stratégies du FIDA concernant le changement climatique, le ciblage et les partenariats; ses activités et son système de suivi tiennent donc compte des questions liées à la parité. Il cible les habitants pauvres des zones rurales susceptibles de pouvoir se libérer de la pauvreté. L'exécution fait appel à une approche participative et, du fait de la participation d'investisseurs privés, le projet encourage le partenariat public/privé.
- 38. Le projet privilégiera les femmes et les jeunes dans le cadre de divers dispositifs opérationnels: i) pour chaque activité du projet, les critères de sélection fixant des quotas minimaux de femmes et de jeunes (arboriculture et réfection des routes, renforcement et développement des organisations paysannes, et plan de renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture); ii) une approche participative fondée sur l'autociblage; iii) la prise en compte de la parité à tous les niveaux, y compris des actions de formation et de sensibilisation; iv) l'information, l'éducation et la communication; v) un système efficace de S&E; et vi) un double dispositif de recours pour les bénéficiaires. Pour garantir un appui ciblé optimal dans le cadre des activités du projet, des organismes participant à des projets axés sur la problématique hommes-femmes, notamment l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), la Fondation Rights and Rice et le Ministère de la parité et du développement, ont été consultés et étroitement associés à la conception du projet.
- 39. Conformément aux procédures administratives du FIDA concernant l'évaluation de l'impact environnemental au cours du cycle du projet, celui-ci a été classé dans la catégorie B. Il devrait avoir un impact positif net sur l'environnement, et aucune évaluation supplémentaire de l'impact environnemental n'est requise. Cet impact positif devrait se voir encore renforcé du fait de la place centrale qui sera donnée à l'agriculture biologique moderne. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités nationales de développement agricole, ce qui devrait garantir l'engagement du pays en faveur du projet.

B. Alignement et harmonisation

40. Le projet contribuera directement aux quatre grands axes de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et contribuera également aux programmes suivants du LASIP/PDDAA: i) sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment la sous-composante relative à l'accroissement de la production et de la productivité; ii) compétitivité des filières et liens avec les marchés, en particulier les composantes concernant la remise en état et l'extension des routes rurales ainsi que le développement des marchés et des entreprises; et iii) développement institutionnel, en particulier les composantes relatives à la reconstruction du Ministère de l'agriculture et à l'amélioration de la coordination et de la gestion.

- 41. Le projet a été conçu à partir des interventions en cours dans le secteur de l'arboriculture et dans la zone du projet et à la suite des discussions approfondies qui ont eu lieu avec d'autres bailleurs de fonds en vue de capitaliser les enseignements tirés de l'expérience, de créer des synergies et d'éviter le chevauchement des activités. Le Groupe de travail des donateurs du secteur agricole sert d'instance de discussion à tous les bailleurs de fonds intervenant dans le secteur agricole. Ses membres partagent des renseignements détaillés sur leurs activités et leurs domaines d'intervention et sont régulièrement tenus au courant des progrès réalisés.
- 42. Le projet renforcera l'harmonisation et la coordination aux niveaux tant central que décentralisé en aidant le Ministère de l'agriculture, les coordonnateurs agricoles de comté et les responsables agricoles de district à tenir des réunions trimestrielles avec les donateurs. Ces réunions permettront aux donateurs de faire connaître l'approche et les résultats du projet ainsi que d'harmoniser et de coordonner les modalités d'exécution dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Au niveau central, le projet sera exécuté par l'unité de gestion des programmes du Ministère de l'agriculture, qui s'occupe de tous les programmes des donateurs dans le secteur agricole, le but étant de renforcer les synergies et les complémentarités.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

- 43. L'approche du projet est innovante parce qu'elle fait appel à des parties prenantes très diverses (locales et nationales, entreprises publiques et privées) et qu'elle contribue tout particulièrement à créer des liens entre les différents acteurs de chaque filière en vue d'une relance commerciale des secteurs cacaoyer et caféier. Les particularités novatrices ci-après peuvent être mises en exergue: i) le partenariat public/privé, avec un cofinancement du secteur privé; ii) un mécanisme de remboursement pour la relance de l'arboriculture; et iii) un système communautaire d'entretien de la voirie.
- 44. Le projet introduit en particulier plusieurs innovations mentionnées dans le COSOP axé sur les résultats établi pour le Libéria: i) adaptation de l'approche performante mise en œuvre dans le secteur arboricole en Sierra Leone et à Sao Tomé-et-Principe, des arrangements contractuels étant conclus avec des sociétés de distribution des produits de l'agriculture biologique. Ces accords de distribution, sans précédent au Libéria, garantiront l'achat de la production. Les producteurs, qui bénéficieront par ailleurs des meilleures pratiques et des normes de qualité des sociétés privées, devraient ainsi pouvoir accroître leur production et améliorer leur compétitivité; et ii) appui fourni à un coordonnateur agricole de comté dans la structure décentralisée du Ministère de l'agriculture, qui est l'un des partenaires d'exécution.

D. Participation à l'élaboration des politiques

45. Le projet comprendra un volet concertation au niveau national sur les questions ci-après: i) le régime foncier; ii) la décentralisation du Ministère de l'agriculture; et iii) le système d'entretien de la voirie. Dans le domaine foncier, le projet aidera la Commission des terres à piloter la constitution d'une base de données sur les certificats tribaux coutumiers dans le comté de Lofa, comme condition préalable à la validation de la propriété foncière dans le comté. En matière de décentralisation, il aidera un coordonnateur agricole de comté et sept responsables agricoles de district à assurer la fourniture de services de vulgarisation décentralisés dans le respect du mandat du Ministère de l'agriculture et du processus de décentralisation. Le projet travaillera également en collaboration étroite avec le Ministère des travaux publics dans le domaine de la remise en état et de l'entretien de la voirie à l'échelle du comté.

VI. Instruments juridiques et autorité

- 46. Un accord de financement entre la République de Libéria et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
- 47. La République du Libéria est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
- 48. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VII. Recommandation

49. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Libéria un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (10 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement

| Loan Number: |
|---|
| Project Title: Smallholder Tree Crop Revitalization Support Project (the "Project") |
| The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD") |
| and |
| The Republic of Liberia (the "Borrower") |
| (each a "Party" and both of them collectively the "Parties") |
| hereby agree as follows: |

Section A

- 1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
- 2. The General Conditions for Agricultural Development Financing of the Fund, dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
- 3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

- 1. The amount of the Loan is SDR 10 500 000.
- 2. The Loan is granted on highly concessional terms.
- 3. The Loan Service Payment Currency shall be USD.
- 4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1st July.
- 5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 May and 15 November.
- 6. The Loan proceeds shall be transferred to the General Revenue Account of the Borrower. There shall be a Project Account in a commercial bank mutually agreed by the Parties.
- 7. The Borrower shall provide counterpart financing in the amount of approximately USD 2.02 million. 2

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (the "MOA").

- 2. The following are designated as key additional Project Parties: Project Coordination Unit (PCU); Farmer Based Cooperatives; Country Agricultural Coordinators (CACs); an experienced private sector entity (Component 1); Hifad or another entity (Component 2).
- 3. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan will be administered and the Project supervised by IFAD.

Section E

1. The following is designated as additional ground for suspension of this Agreement:

The Borrower has removed the Project Coordinator and/or the Financial Management Specialist without approval of the Fund.

- 2. The following are designated as additional specific conditions precedent to withdrawal:
- (a) The draft Project Implementation Manual shall have been approved by the Fund:
- (b) The Project Account shall have been duly opened.
- 3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.
- 4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

| For the Fund: | For the Borrower: |
|--|---|
| President International Fund for Agricultural Develo Via Paolo di Dono 44 00142 Rome, Italy | Minister pment Ministry of Finance Broad Street P.O. Box 9013 Monrovia, Liberia |
| This agreement, dated has been properly have (3) for the Fund and three (3) | |
| For the Fund | For the Borrower |

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I Project Description

- 1. Target population. The Project will reach the most vulnerable rural farming households in the Lofa County ("the Project Area"). The Project will particularly target: (i) poor smallholders with less than 2ha of farm; (ii) female-headed households; (iii) youth; and (iv) war-wounded and disabled.
- 2. Goal. The goal of the Project is to reduce post-conflict poverty and food insecurity, and improve livelihoods and living conditions of rural communities.
- 3. *Objective.* The main objectives of the Project are rehabilitating plantations, improving access to markets, and strengthening MOA extension services and farmers-based organizations (FBOs).
- 4. *Components*. The Project shall consist of the following four I components.
- A. Component 1: Cocoa and Coffee Rehabilitation

This Component will aim to recapitalize around 50% of the cocoa/coffee small holder in the Project Area. The strategy under this Component will be based on: (i) rehabilitation of productive capacity of existing areas of cocoa and coffee; (ii) training of farmers to improve farm operations from production, post-harvest to marketing, and (iii) organising farmer groups and linking them with the private sector.

The criteria for selection of farmers will be based on willingness to rehabilitate; size and status of the farm; vulnerability; age and sex. The approaches to be tested are two:

- (a) private sector organic value chain model, to be undertaken by an experienced private sector entity incorporated in Liberia which satisfies the criteria mentioned in the Project Implementation Manual. The private sector entity will be contracted in accordance with the provisions applicable to this Financing Agreement, with the prior approval of the Fund. This private sector entity will work with approximately 5 000 farmers following an organic production approach, adhering to procedures and practices internationally recognised for the organic production and post-harvesting of cocoa and coffee. The selection criteria of the private sector entity will be detailed in the Project Implementation Manual. The selected entity will enter into a Memorandum of Understanding (MOU) with the PCU and all farmers benefitting from this approach, with the prior approval of the Fund.
- (b) conventional (non-organic) value chain model, which will be undertaken by three selected farmer based cooperatives which will be supported to capacitate around 10 000 smallholder farmers in identified comtés of the Project Area. Three cooperatives will be selected in accordance with a participatory and transparent process as described in paragraph C, below. Cooperatives will select villages and in each village they will select a village cooperative agent. The village cooperative agent will register all interested farmers, after which a contract –or similar arrangement- will be signed between the cooperative and the farmer for the rehabilitation of his plantation. The Project will finance the cooperatives' initial working capital for the first three years of implementation of Project activities.

Support to tree crop rehabilitation and production will be organised on a credit basis and it is expected that around 40% of the rehabilitation cost will be recovered. Farmers will receive a copy of the reimbursement statement by the PMU. An account will be opened in commercial bank specifically for receiving reimbursement from farmers and this will feed into the working capital of cooperatives to ensure their capacity in the long term.

B. <u>Component 2: Rehabilitation of Farm to Market Roads</u>

This Component will aim to rehabilitate and ensure routine maintenance of around 315 km of farm to market roads in the Project Area to facilitate smallholders access to external assistance for their farming activity and access to markets for inputs and sale of their products.

It is envisaged that the rehabilitation of roads will be implemented by Hifad, a private consultancy entity that has been selected through a competitive open procedure by Sida Liberia Feeder Roads Rehabilitation Project (LSFRP) for the rehabilitation of roads on other areas of the country, whose procurement processes are compatible with those of IFAD. Hifad would be selected under sole source contract in accordance with procurement procedures applicable to this Financing Agreement. If Hifad's contracting proves not to be possible, another entity will be selected following the applicable procurement procedures for the Project. The selected entity will sign a MoU with the PCU, with the prior approval of the Fund.

The road selection will be based on the identification done by the Lofa County Development Agenda regarding roads with urgent priority. The primary consideration for the selection of roads will be (i) existing roads linking smallholder tree crop farming communities to market; (ii) compliance with applicable regulations for the development of such roads; and (iii) optimal benefit for Project targeted population. The selection procedures will be described in the PIM.

This Component also includes the establishment of a maintenance system that will ensure effectiveness, sustainability and communities' involvement. The PCU Engineer and the Country Resident Engineer (CRE) –in coordination with the selected entity- will carry out an assessment to determine the maintenance level required. The system includes two types of maintenance:

- (a) Routine maintenance, which shall be provided starting on the third year of Project Implementation Period. This kind of maintenance will be financed with the beneficiaries' contribution to the Project and will be undertaken based on Local Maintenance Committees. The selected entity for the implementation of the rehabilitation of roads, will sensitise, organize and train the Local Committees, in collaboration with the PCU Engineer and CRE.
- (b) Periodic maintenance. Required for major road defects every 4-8 years. A periodic maintenance of approximately 105 kms. the road rehabilitated under the Project will be financed with resources available from IFAD financing in the fifth year of Project Implementation Period.

C. Component 3: Institutional Capacity Building

This Component will be focused on supporting the institutional development of three farmer based cooperatives in terms of strategy, management and development and on supporting the MOA at county and comté level to ensure that CACs and DAOs are able to undertake their responsibilities under the Project.

Support to farmer based cooperatives:

An analysis based on a participatory and transparent process will select three functioning farmer based cooperatives as the ones receiving the institutional capacity building support under this Component. The selection criteria will be detailed in the Project Implementation Manual.

A programme for each cooperative has been developed which focuses on: strengthening the organizational and institutional capacity; provision of advisory support to cocoa and coffee farmer members and purchase of their products; marketing of cocoa/coffee to local traders and export to international markets; and involvement in road maintenance. The capacity building package that each cooperative will receive from the MOA includes equipment; basic infrastructure; staff salaries for three years; initial working capital; and training and technical assistance. Two sort of technical assistance will be provided by local partner or external experts in: (i) financial management and institutional development and (ii) technical areas related to cocoa production.

Support to MOA at county and comté level

The CAC and seven identified DAOs related to the cocoa and coffee sector will be reinforced in three important areas: (i) monitoring and evaluation; (ii) extension services to farmers, cooperatives and private sector; and (iii) coordination of interventions in the cocoa and coffee sectors. The capacity building that they will receive includes equipment; staff training and support in staffing, by increasing the current staff with youth professionals.

D. Component 4: Project Management

The Project will be implemented through the implementation arrangements specified in Section II, below.

The objectives of this Component are to (i) ensure an effective strategic and operational planning and monitoring of the Project; (ii) ensure an efficient coordination amongst the components of the Project and among Project Parties and (iii) adequately monitor the implementation of the Project.

II Implementation Arrangements

- 1. Lead Project Agency
- 1.1 *Designation*. The Ministry of Agriculture (MOA) is designated as the Project Implementation Agency and shall have overall responsibility for the implementation of Project activities.
- 1.2 Responsibilities. The MOA responsibilities shall include among others: (i) chairing the Programme Management Unit (PMU) Steering Committee (the "SC"); (ii) providing support to the PMU and PCU for design, implementation and coordination of activities related to the Project; (iii) supervising the PMU and PCU; (iv) controlling and releasing funds received from the Ministry of Finance ("MOF"); (v) mobilizing resources, and providing technical, administrative and financial support to the PMU and PCU; (vi) conducting the performance appraisal of the Project Coordinator and the Financial Management Specialist; (vii) coordinating donor interventions under its jurisdiction with other Ministries; and (viii) ensuring timely approval by MOF of project disbursement requests.

2. Country Agricultural Coordinators (CACs) and Comté Agricultural Officers (DAOs)

- 2.1 The MOA will carry out its extension services responsibilities at local level through the CACs and DAOs.
- 2.2 The CAC responsibilities shall include: (i) planning the implementation of the Project activities with the MOA staff and other Project Parties; (ii) supervising the activities of the MOA staff; (iii) verifying and processing the data submitted by the MOA field staff; (iv) drafting progress reports on the Project activities and submitting them to the MOA; (v) providing feedback to field officers after processing and analysing the data obtained; (vi) assisting field staff in training the beneficiaries; and (vii) organizing program review meetings at the county level and participating in program review meetings at the national level.
- 2.3 The DAO responsibilities shall include: (i) collecting the field data; (ii) submitting progress reports to the CAC; (iii) assisting farmers in improving their performance; (iv) training farmers in participatory monitoring techniques; and (v) participating in program review meetings.
- 3. The Programme Management Unit (PMU) and the PMU Steering Committee (SC)
- 3.1 The PMU is a unit set up within the MOA in charge of coordinating the implementation of all donor funded projects in Liberia.
- 3.2 Responsibilities and composition of the PMU CS. The PMU SC shall provide guidance on any high level policy matters during Project implementation. The PMU SC is a Ministerial Committee chaired by the MOA and include representatives of the beneficiaries and representatives of the private sector. The PMU SC will meet at least twice a year for Project related activities.
- The PMU SC responsibilities shall include: (i) providing support to the PMU and PCU for design, implementation and coordination of project interventions; (ii) ensuring that Project is aligned with Borrower's policy and strategy in the agricultural sector; (iii) approving the annual work plans and budget (AWPBs) and the progress reports; (iv) endorsing agreements or arrangements negotiated between the Borrower and the Fund or other co-financer of the Project; (v) endorsing modifications to project design or implementation arrangements proposed by the Borrower, the MOA or the PMU; etc.
- 3.3. Responsibilities of the PMU. The PMU shall be responsible for the coordination of project management. Its responsibilities shall include: (i) providing overall planning, supervision, monitoring and coordination of the Project activities; (ii) providing guidance in terms of the implementation of the Project activities; (iii) preparing final AWPs and procurement plans based on the ones prepared by PCU; (iv) establishing and maintaining linkages with other government ministries, donors and service providers; (v) monitoring the progress of the Project activities.
- 4. Project Coordination Unit (PCU)
- 4.1 PCU. The PCU already operating for the Agriculture Sector Rehabilitation Project (ASRP) will be designated as the PCU for the implementation of activities of ASRP and this Project. The PCU shall be directly responsible for daily Project implementation.
- 4.2. Composition. The PCU staff will be complemented with the required staff in order to implement the Project together with the ASRP. The staff required for PCU will include a Project Coordinator; a Financial Management Specialist; a procurement specialist; an

accountant; an administrative officer; a monitoring and evaluation officer; an agribusiness officer; a civil engineer; and other administrative staff.

- 4.3 Responsibilities. The PCU's responsibilities shall include, among others, planning, supervising and implementing Project activities; preparing draft annual work plans and budget and procurement plans for the PMU; carrying out the required procurement for implementation of Project activities, in accordance with the Fund's applicable procedures and regulations.
- 4.4 Field Office. The PCU shall establish a field office in Lofa for the implementation of field activities. Among its responsibilities, it shall: (i) plan field activities; (ii) monitor and provide guidance to other Project Parties; (iii) collect data within the monitoring and evaluation framework; (iv) establish links with the CAC and the DAOs; and (v) provide regular feedback to the PCU.

The staff of the field office shall include a civil engineer; a tree crop specialist; an institutional specialist; and a local young professional.

- 5. Farmer Based Cooperatives
- 5.1 Selection. Three Farmer Based Cooperatives will be selected on the basis of an open transparent process to participate in Project implementation and the criteria to be detailed in the Project Implementation Manual.
- 5.2 The selected Farmer Based Cooperatives will support the implementation of part of Component 1, participating in the conventional (non-organic) value chain model and will receive capacity building under Component 3.
- 6. Experienced Private Sector entity to support implementation of Component 1
- 6.1 An experienced private sector entity incorporated in Liberia which satisfies the criteria stated in the Project Implementation Manual will implement the private sector organic value chain model under Component 1.
- 6.2 The private sector entity will be contracted in accordance with the procurement provisions applicable to this Financing Agreement and with the prior approval of the Fund. The selected entity will enter into a MOU with the PCU and all farmers benefitting from this approach, with the prior approval of the Fund
- 7. Hifad (Component 2)
- 7.1 It is envisaged that part of Component 2 will be implemented by Hifad, which would be selected through a sole source contract under the Fund's applicable procurement guidelines.
- 7.2 If contracting Hifad does not materialize, the rehabilitation of roads will be carried out by another entity selected in accordance with the Fund's applicable procurement guidelines.
- 7.3 Hifad or the other selected entity will sign a MOU with the PCU, with the prior approval of the Fund. 8

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

| Category | Loan Amount Allocated (expressed in SDR) | Percentage | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| I. Civil works | 5 350 000 | 100% net of taxes and beneficiaries contribution | | | |
| II. Equipment, goods and materials | 1 250 000 | 100% net of taxes | | | |
| III. Technical assistance | 1 140 000 | 100% net of taxes | | | |
| IV. Salaries, allowances and operating costs | 1 710 000 | 100% net of taxes | | | |
| Unallocated | 1 050 000 | | | | |
| TOTAL | 10 500 000 | | | | |

Schedule 3

Special Covenants

1. Suspension of the Right to Request Withdrawals. In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Loan Account if the Recipient has defaulted in the performance of the covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

- 2. Tax Exemption. The Recipient shall, to the fullest extent possible, exempt proceeds of the Loan from all taxes. Any amount that cannot be exempted, shall be paid in cash by the Recipient.
- 3. Taxes of Project Staff. Project staff shall be subject to the applicable tax domestic legislation of the Borrower –including income tax and social security.

Logical framework

| NARRATIVE SUMMARY | VERIFIABLE INDICATORS | SOURCES OF VERIFICATION | ASSUMPTIONS AND RISKS | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| IMPACT | | | | | | | | |
| Empower the rural poor to increase their food security and improve their livelihoods, in the counties covered by IFAD, on a sustainable basis. | - 15 000 smallholder farmers have an improved household assets ownership index based on additional assets (at least 25%female & 50% youths) (RIMS) - 20% reduction in child malnutrition prevalence in the targeted smallholder farmers' households (RIMS) - 25% of targeted smallholder farmers' households report an improvement of food security (duration and frequency of hungry season) | - MDG progress report - WFP Food security and analysis report - WFP Vulnerability Analysis and Mapping - LISGIS surveys | - Overall political and economic situation remains stable | | | | | |
| DEVELOPMENT OBJECTIVE | _ | | | | | | | |
| Incomes of targeted cocoa and coffee smallholder producers have increased | income generated by cocoa and coffee multiplied by at least 5 for 80% of the targeted smallholder farmers (at least 25% female & 50% youths) cocoa and coffee prices received by targeted smallholder farmers on local markets are multiplied by at least 2 for 80% of the targeted smallholders (at least 25% female & 50% youths) cocoa and coffee sales by targeted smallholder farmers are multiplied by at least 3 (at least 25% female & 50% youths) | Project impact assessment studies and surveys National and local household income and poverty studies | - Stability and peace in the country Conducive macro-economic reforms for income generating activities and poverty reduction - Commitment of all stakeholders to support income generating for smallholders and participate in poverty reduction efforts - Stable cocoa/coffee prices on international markets | | | | | |
| COMPONENT 1: Cocoa/Coffee Revitali | | | | | | | | |
| quantity and quality for the targeted cocoa and coffee smallholder producers | cocoa/ coffee production multiplied by at least 3 for 80% of targeted smallholder farmers (at least 25% female & 50% youths) (RIMS) percentage of bad beans reduced by 50% for 80% of targeted smallholder farmers (at least 25% female & 50% youths) | - Project progress reports - Ad-hoc surveys | Timely availability of resources & logistics to procure and deliver the inputs to beneficiaries Land tenure system in project counties does not pose any limitations to project activities Targeted communities are involved and responsive to interventions made | | | | | |
| OUTPUTS COMPONENT 1 - Improved production practices are introduced - Primary processing with high quality standards is facilitated for targeted cocoa/coffee farmers | - 15 000 cocoa and coffee smallholder farmers use improved cocoa and coffee production practices (at least 25% female & 50% youths) (RB COSOP) - 15 000 smallholder farmers have access to drying, storage and/or packaging facilities (at least 25% female & 50% youths) | - Project progress reports. | - Target communities are involved and responsive to interventions made. | | | | | |
| COMPONENT 2: Rehabilitation of Farm-to-Market Roads | | | | | | | | |
| OUTCOMES COMPONENT 2 - Increased quantity of the cocoa and | - selling on the local and export market multiplied by at least 3 for 80% of the targeted smallholder farmers (at least 25% | - Project progress reports | - Timely availability of resources and logistics to procure and deliver the | | | | | |

| NARRATIVE SUMMARY | VERIFIABLE INDICATORS | SOURCES OF VERIFICATION | ASSUMPTIONS AND RISKS |
|--|--|---|--|
| coffee sold by targeted smallholders on the market - Improved quality of the cocoa and coffee sold by targeted producers on the market | female, 25% youths) (RB COSOP) - decrease of losses/damage in the cocoa and coffee produce when reaching the market divided by 2 for 80% of targeted smallholder farmers | - Ad-hoc surveys | inputs to beneficiaries - Targeted communities are involved and responsive to interventions made |
| OUTPUTS COMPONENT 2 - Targeted cocoa/coffee smallholders and rural population have a regular and timely access to local and export markets | 80% of farm to market roads rehabilitated are passable all year round (RB COSOP, RIMS) 80% of targeted smallholder farmers report selling their cocoa/coffee produce on the local and/or export market | - Project progress reports - Implementing partners progress reports - Supervision missions | - Target communities are involved and responsive to interventions made. |
| COMPONENT 3: Institutional Capacity | | | |
| OUTCOMES COMPONENT 3 - Increased in the production sold by targeted farmers on local and/or export markets through the cooperatives | 20% of the targeted cocoa and coffee producers sell their production through group arrangements (at least 25% female & 50% youths) (RB COSOP) 3 agreements link cooperatives and standard commodity and/or fair trade private buyers (RB COSOP) | - Project progress reports - Ad-hoc surveys | National decentralization policy implemented as planned Targeted communities, Ministry of Agriculture & Ministry of Public Works are involved & responsive to interventions made |
| OUTPUTS COMPONENT 3 - Targeted cocoa and coffee smallholder producers are organised in sustainable cooperatives for marketing - CAC and DAO are able to provide technical advice to targeted cocoa/coffee producers and cooperatives | - 3 cooperatives have a legal status and a board (at least 25% female members & 25% female in leadership positions) (RIMS) - 3 cooperatives are profitable and finance recurrent costs - 80% the targeted cocoa and coffee farmers receive technical advice from the CAC and DAO at least once every quarter (at least 25% female & 50% youths) (RIMS) | - Project progress reports | - Target communities are involved and responsive to interventions made |
| COMPONENT 4: Project Management | <u>, </u> | | |
| OUTCOMES COMPONENT 4 - Project objectives are achieved within the planned timeframe - The PMU has acquired extensive experience in project management | - 100% of the project objectives are achieved within 2012- 2016 | - Project completion report - PMU capacities assessment | Stability and peace in the country. Availability of qualified and/or trainable staff for the MOA/PMU |
| OUTPUTS COMPONENT 4 - Efficient project implementation and planning e.g. Corrective measures are anticipated and taken for all plan deviations (revising activities schedules, adapting implementation mechanisms, reallocating budget) | 80% of the activities planned in the AWPB are implemented 80% of the yearly budget is disbursed 25% progress made towards the objective every year Monthly reports on data and lessons learned are available Yearly reporting on RIMS is provided National/Comté Steering Committees meet at least twice a year to discuss and approved the AWPB and progress reports | Project progress reports Minutes of coordination meetings Supervision mission aide memoires | - All relevant stakeholders remain committed to the project goals throughout the implementation period |
| Operational coordination mechanismsEffective M&E mechanisms established | | | |